

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SOUS-PRÉFECTURE DE BEZIERS

Association foncière urbaine autorisée (AFUA) « les jardins de Sérignan »

Commune de Sérignan

Projet de remembrement des séquences 8 et 9

Le projet présenté par l'AFUA, maître d'ouvrage, qui a pour but le projet de remembrement des séquences 8 et 9, est soumis à l'enquête publique dans les formes prévues au titre III du livre I^{er} du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Cette enquête se déroulera dans la commune de SÉRIGNAN (146, avenue de la Plage - 34410 SÉRIGNAN).

Madame Danielle BERNARD CASTEL, Ingénieur en chef des TPE, est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier de l'enquête ainsi qu'un registre seront déposés à la mairie de SÉRIGNAN (146, avenue de la Plage - 34410 SÉRIGNAN) pendant **26 jours consécutifs, du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 12 janvier 2018 12h00 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie (lundi au jeudi 08h00-12h00 / 14h00- 18h00 - vendredi 08h00-12h00) et consigner éventuellement ses observations sur le registre côté et paraphé par le commissaire enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, au commissaire enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Le commissaire enquêteur recevra en personne à la mairie de Sérignan, les observations du public les jours suivants :

Le mardi 19 décembre 2017 de 09H00 à 12H00

Le jeudi 04 janvier 2018 de 14H00 à 17H00

Le vendredi 12 janvier 2018 de 09H00 à 12H00 (fin de l'enquête 12H00)

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Monsieur René VAQUER (AFUA – 04 67 62 55 62 - jardins2serignan@orange.fr).

La notice explicative et la liste des pièces composant le dossier sont consultables sur le site internet : herault.gouv.fr.

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur dans la mairie concernée ainsi qu'à la sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr.